

faire le paille (1) : le ciel de damas blanc, et en iceluy, ung grant A de velloux (2) pers (3), semé de fleurs de ly dor, et autour des armynes (4) sept ou neuf, avec les pendants appartenants : ung A et une L laissez (5)

et la parfaite obligeance sont bien connus des personnes qui s'occupent de l'histoire de Lyon.

(1) *Paille, palie*, etc. Ce mot, qui doit être traduit dans notre langue par *éttoffe de prix*, joue un grand rôle dans l'histoire des tissus précieux du moyen âge, qui, le plus souvent, étaient désignés par ce terme vague, ou par celui de *drap*, accompagné du nom d'un lieu de production ou de provenance, quand ils n'étaient pas indiqués plus brièvement encore par ce nom de lieu tout seul. Ce mot est pris ici pour signifier un *poêle*. Le poêle était autrefois un signe de puissance et de souveraineté. Au couronnement des anciens ducs d'Aquitaine, l'évêque plaçait un poêle de soie en travers sur les épaules du prince. Au sacre des rois d'Angleterre comme au couronnement des empereurs d'Allemagne, à Milan, on portait un dais de soie au-dessus de leur tête. Plus tard, quand un souverain entrait dans une ville, les bourgeois les mieux qualifiés portaient au-dessus de sa tête un paille ou poêle. (V. *Recherches sur le commerce, la fabrication et l'usage des étoffes de soie, d'or et d'argent pendant le moyen âge*, par Francisque Michel, et le *Glossaire de Ducange aux mots Paille et Pallium*.)

(2) *Veloux, velous, velucl, velvet, veluyau*, tous ces mots sont employés, au XIV^e siècle et au XV^e, pour signifier l'étoffe connue sous le nom de velours. M. Francisque Michel fait observer que si, sous Louis XIII encore, on écrivait velours, on prononçait toujours *velous*. (V. les *Recherches sur les étoffes de soie*, de Fr. Michel, et les *Comptes des ducs de Bourgogne*, par le comte de la Borde).

(3) Couleur bleue dans toutes ses nuances, puisqu'on rencontre dans les textes des étoffes dites de pers clair, azuré, etc. En général, cependant, c'est un bleu foncé, tellement foncé même qu'il peut servir de tenture de deuil, ce que nous appelons le noir-bleu. Aussi parle-t-on, dans une ordonnance de police de 1533, de *draps pers et autres accoustumés estre tendus ès mortuaires*. (Comte de la Borde, *Notice des émaux du Louvre*; 2^e partie, *documents et glossaire*).

(4) Hermines. On sait que l'écu de Bretagne était d'hermine.

(5) Réunies par un *Lac d'amour*, ou plutôt par une cordelière; on voit